

PROCES VERBAL

DU CONSEIL DE GESTION

DU 08 DECEMBRE 2014

Etaient présents :

Catherine ARAUJO BONJEAN, Claudine BELOT, Martine BOUCHUT, Jean-François BRUN, Jean-Louis COMBES, Vianney DEQUIEDT, Elodie GAUTHIER, Derya KELES, Didaut KOUASSI, Pierre LESUISSE, Patrick PLANE, Mary-Françoise RENARD, Baptiste SION, Anne VIALLEFONT.

A titre consultatif :

Véronique BERTIN-ENCELOT, Florent BRESSON, Samuel GUERINEAU.

Etaient excusés :

Bertrand LAPORTE, Claire MATJASEC, Marie-Hélène SALAT, Laurence ROQUETANIERE.

Etaient absents :

Marie-Michelle BAYLE, Jérôme GUICHARD.

Le Conseil de Gestion débute à 17h05 sous la présidence de Monsieur le Doyen de l'École d'Economie, Jean-Louis COMBES.

Les membres du collège des usagers élus lors des élections du 04 décembre 2014 se présentent tour à tour.

1/ Approbation du procès-verbal du Conseil de Gestion du 07 avril 2014.

Le procès-verbal du Conseil de Gestion du 10 juin 2014 est adopté à l'unanimité.

2/ Point sur l'offre de formation**ISIT**

Un groupe formation ISIT a été constitué sur l'axe 1 (agriculture) avec Mme ARAUJO BONJEAN, M. DEQUIEDT, Mme BERTRAND (Doyen de l'École de Droit) et M. COMBES. Puis un groupe de formation transversal a été constitué pour l'ensemble d'ISIT sur les thèmes suivants: le rôle de l'anglais, le numérique et l'enseignement à distance. Concernant l'« axe risque », M. DEQUIEDT précise que tous les axes scientifiques sont concernés et consultés pour l'ensemble des formations puisque la dimension « formation » est très importante dans le projet. Ainsi, au dernier comité stratégique, il a été mentionné la possibilité de labelliser des formations ISIT à partir de critères tels que, par exemple, l'ouverture à l'international ou bien encore la présence de l'anglais.

UdA + UBP**Calendrier**

Mars 2015 > Dépôt des listes des champs (domaines)
Octobre 2015 > Dossiers d'évaluation envoyés à l'HCERES
Février/mars 2016 > 1^{er} retours aux établissements
Avril 2016 (au plus tard) > Rapport d'évaluation

Volet politique : sept prérequis (validés par Uda + UBP) définissent l'offre de formation. Elle doit :

- ① être **adossée à la recherche** ;
- ② être **cohérente et pleinement structurée** ;

Ainsi, un effectif minimum de 25 étudiants en L3 et 20 en Master est requis par l'université. Cela pourrait aller jusqu'à 15 étudiants par formation (Master) à conditions que les cours soient mutualisés à hauteur de 50%. Ces chiffres posent un problème par rapport au M1 : 20 étudiants par parcours en M2 signifient 100 étudiants en M1. Ces chiffres doivent être validés en janvier 2015.

- ③ être **attractive** ;
- ④ être de **qualité** ;
- ⑤ être **économiquement soutenable** ;
- ⑥ **mobiliser les compétences du site** ;
- ⑦ **intégrer les innovations pédagogiques**.

Mme RENARD et M. PLANE souhaitent souligner que l'adossement de la formation à la recherche et son articulation sont importants et pas tellement le nombre d'étudiants.

Concernant les effectifs on note quelques baisses :

- Les effectifs de l'Uda - 3%. On compte aujourd'hui 16 000 étudiants.
- Les effectifs en Master - 9% (- 11.5% pour l'EE)
- Les effectifs en Doctorat - 6%

En revanche, les effectifs de Licence enregistrent +6% (+10% pour l'EE).

La suppression du régime de « fin d'études » qui représentait l'an dernier pour l'EE 1/3 des effectifs en Master peut être une explication. Aussi, certains étudiants ont rencontré des problèmes pour obtenir leur visa.

3/ Prochaine campagne de recrutement des étudiants

Jusqu'à aujourd'hui, tous les étudiants souhaitant s'inscrire à l'EE doivent passer par l'application CIELL2. Cependant, les étudiants qui dépendent de Campus France doivent subir les deux procédures. Cela pose des problèmes car certains d'entre eux ne terminent pas la procédure d'inscription. Il a donc été décidé que tous les étudiants hors Campus France passeraient par CIELL2. Quant aux autres, ils devront passer uniquement par Campus France.

Ce système devrait résoudre une partie de la déperdition constatée cette année d'autant plus que le problème de calendrier a été résolu.

Afin d'élargir le recrutement, le Conseil évoque la possibilité de faire de la publicité au-delà de l'Afrique ou, comme suggéré par M. PLANE, élargir le recrutement sur l'espace Schengen. Aussi, les responsables de formation ainsi que tous les enseignants sont appelés à faire plus régulièrement de l'information sur les débouchés en économie.

4/ Point sur le Contrat d'Objectifs et de Moyens 2015 (COM)

Formation & la vie étudiante

Le taux d'insertion professionnelle reste très attractif. De plus, M. COMBES souligne la croissance régulière des effectifs sauf pour les Masters Développement Durable et Finances Publiques.

Aussi, les cours en langue anglaises vont se développer. Il est également évoqué la possibilité que les PRAG d'anglais interviennent en Magistère afin de permettre aux étudiants de se perfectionner, la maîtrise de la langue anglaise représentant un atout majeur de nos jours, notamment par rapport à la concurrence.

Budget

L'EE est dotée cette année d'un budget de 4 millions d'euros, masse salariale comprise (identique au budget 2014).

131 000 € sont alloués au pilotage et au fonctionnement. Les recettes générées sont plus importantes et, notamment les recettes liées à la taxe d'apprentissage : celles-ci s'élèvent à 45 000€ pour cette année (3 000€ en 2012 ; 15 000€ en 2013). Il est rappelé que la taxe d'apprentissage a pour but de profiter uniquement aux étudiants et à la pédagogie. Ainsi, par exemple, ces ressources ont permis de renouveler entièrement la salle informatique du 3^{ème} étage, certaines chaises ont été changées et de nombreux investissements ont été réalisés pour la Licence.

Aussi, le tarif d'inscription au DUPEG passe de 1 800 à 2 400€.

Enfin, les revenus liés à la FC se maintiennent.

Une présentation concernant le bilan du budget 2014 se fera au prochain Conseil.

5/ Point sur les locaux du centre d'Affaires Gergovia

L'EE ne disposant d'aucun personnel de logistique, elle rencontre un problème d'**ouverture et de fermeture des locaux** suite à l'absence de M. BARBOSA. Par conséquent, un agent de Gergovia ouvre les locaux du rez-de-chaussée, 3^{ème} et 5^{ème} étage uniquement le matin. Aucune solution n'a été proposée pour la fermeture.

Mme BERTIN-ENCELOT souligne que c'est uniquement une solution transitoire.

6/ Point sur le projet européen Edulink et la double diplomation (Mme BELOT)

Edulink

Il s'agit d'un projet européen Afrique/Caraïbes/Pacifique qui est mené par l'université de Bologne. Il regroupe trois universités européennes et quatre universités d'Afrique anglophone sur le thème «energy agro-food synergies». Actuellement, le développement d'une plateforme de stage est en cours. Parallèlement, les partenaires tanzaniens travaillent sur le montage de modules d'enseignement dans trois pays : Tanzanie, Kenya & Ethiopie.

Il y a eu récemment une réunion à Bologne entre tous les partenaires : il a été décidé qu'une université d'été sera tout d'abord mise en place à partir de septembre puis, ensuite, des Masters/formations seront créés ainsi qu'une réflexion sur la FC sera menée pour mieux répondre aux demandes du marché du travail.

Le projet doit se terminer dans un an ; il aura duré 2 ans et demi en tout.

Master II en anglais « Development Economics »

Il a déjà été voté au CEVU et au CA et sera donc ouvert dès la rentrée 2015. M. BRUN en sera le responsable à titre provisoire. Il sera composé d'un semestre d'enseignement suivi d'un semestre de stage ou d'un mémoire. Il permettra à l'EE d'élargir ses partenariats, notamment avec des universités anglophones.

Le CG insiste sur le fait que c'est uniquement un Master à finalité professionnelle qui n'a pas vocation à concurrencer le Master recherche.

Double diplôme

L'EE a répondu à un partenariat stratégique avec l'université de Bologne pour obtenir un financement européen pendant un an ou deux qui permettrait le montage du Master européen. Un premier résultat (néгатif) en septembre dernier : 87 points ont été obtenus sur 100 requis (88 étant la limite pour accéder à la deuxième phase). Il est donc nécessaire de retravailler les points faibles et représenter le dossier lors d'une nouvelle sélection qui aura lieu fin février/début mars. Si ce financement est obtenu, le montage du Master européen est envisageable. Dans le cas contraire, l'EE s'orientera vers le double diplôme. Des discussions à ce sujet sont en cours avec des entreprises, des organisations et des partenaires potentiels.

7/ Nomination de Mme RENARD au titre de Doyen Honoraire de l'Ecole d'Economie.

Mme RENARD est invitée à quitter momentanément le Conseil.

M. COMBES explique qu'il s'agit d'une tradition. Ce titre n'a aucune implication budgétaire.

À la demande de Mme ARAUJO BONJEAN il est précisé qu'aucune prérogative ou fonctions spéciales sont attachées à ce titre.

Aussi, suite à la question de M. DEQUIEDT, il est ajouté que le fait que Mme RENARD ait été Doyen de la faculté de Sciences Economiques et de Gestion, aujourd'hui remplacée par l'EE et l'EUM, ne pose aucun problème.

La nomination de Mme RENARD au titre de Doyen Honoraire de l'Ecole d'Economie est acceptée à l'unanimité.

8/ Révision maquette Magistère (M. GUERINEAU)

Modification des coefficients en cours d'année

Le DU Magistère doit être intégré à la gestion informatisée des diplômes et des notes (logiciel APOGEE).

Les contraintes à respecter : les matières doivent avoir le même nom lorsqu'elles sont conjointes avec les DN Masters Analyse de Projets et Economie du Développement mais aussi les coefficients correspondants. Les coefficients ont donc été repris à 80% des deux masters dont a été tirés le Magistère.

La nouvelle maquette du Magistère est votée à l'unanimité.

Texte règlementant les travaux au bénéfice d'une institution extérieure

Les étudiants en M2, notamment les étudiants en Master Analyse de Projets, ont la possibilité d'effectuer des travaux au bénéfice d'institutions extérieures sans être en stage. Cette pratique s'est développée jusque-là sans cadre réglementaire. Il s'agit donc de mettre en place un outil réglementaire qui encadre ce type de travaux, cet outil n'existant pas au niveau de l'UdA.

Un modèle de convention a donc été rédigé (une page recto-verso) précisant les deux partenaires et les garde-fous en termes de couverture juridique. Aussi, il sécurise l'institution d'accueil en termes de confidentialité des données. Les étudiants ne sont pas salariés, ils n'ont pas de responsabilités, si ce n'est de suivre la mission qui est cogérée par l'université. Ce modèle a été soumis au Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) qui a précisé que c'était une démarche expérimentale qui pourrait être revue le cas échéant.

La convention est approuvée à l'unanimité.

9/ Licence (M. BRESSON)

La Licence Droit-Economie-Gestion, mention Economie, parcours Analyse et Politique Economique (APE) confirme ainsi sa présence dans le haut du classement : 5^{ème} place du classement SMBG avec trois étoiles sur quatre. Les effectifs sont en hausse : 195 étudiants en L1 ; 95 étudiants en L2 ; 86 en L3.

M. BRESSON souligne l'importance de la publicité concernant les filières d'économie. Ainsi, de nombreuses actions programmées dans les prochains mois devraient permettre d'accroître les recrutements : Infosup, JPO, visites dans les lycées de la région ou bien encore rencontre avec les enseignants du secondaire. Aussi, afin de mieux cerner les attentes des étudiants, des rencontres enseignants / étudiants ont été tenues en novembre dernier. Ces discussions ont permis aux étudiants de faire part de leur satisfaction concernant le déroulement du semestre mais aussi de répondre à certaines incompréhensions et ainsi faire ressortir des améliorations qui seront discutées lors du conseil de perfectionnement. Enfin, quelques points négatifs ont été soulevés :

- de nombreuses difficultés liées à l'emploi du temps ;
- problème lié au cours « L'entreprise et ses marchés » (L2) ;
- manque de séances de TD sur les matières d'économie.

10/ Informations diverses

Point RH

M. COMBES annonce le départ de Mme BERTIN-ENCELOT à compter du 15 décembre prochain. Elle sera remplacée par Mme DEPLANCHE.

Primes d'encadrement (questions de Mme ARAUJO BONJEAN sur l'attribution des primes de responsabilité)

M. COMBES fait 2 remarques à ce sujet :

- Le Conseil de Gestion n'est pas compétent en la matière. Le doyen rappelle la procédure de l'université: proposition du doyen au Président des bénéficiaires de la prime dans le cadre du dialogue de gestion, validation par le CAC, décision du Président.

- Le Doyen réaffirme qu'il souhaite vivement le rattachement des économistes à l'EE.

AG sur offre de formation

M. COMBES propose d'organiser prochainement une Assemblée Générale sur l'offre de formation 2017/2021.

La séance est levée à 19h24.

Monsieur le Doyen de l'École d'Économie,

Jean-Louis COMBES

